

COMMUNE DE STRAZEELE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit du mois d'Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Strazeele s'est réuni à l'espace culturel sur convocation de Madame le Maire du trente et un mars deux mille vingt-six.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 15

Présents : Mme Céline REANT- Maire, M. Nicolas DECORTE -1er Adjoint, Mme Gaetane DEZITTER – 2^{ème} Adjointe, M. Maxence HUYGHE, 3-ème Adjoint, M. Christophe DEBLONDE, conseiller délégué, Mme Rebecca COQUETTE conseillère déléguée, M. Christophe DURIEZ conseiller délégué, Mme Florence DELASSUS, Mme Nathalie ARNOUITS, M. Olivier CATTELLE, Mme Emilie CIESLIK, M. Steve REANT, Mme Monique DAMIENS, M. Louis COLLIER, Mme Céline BOUQUET Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : 0

Absents : 0

Secrétaire de Séance : M. Nicolas DECORTE.

Ordre du jour

- 1- *Approbation du PV du Conseil Municipal du 04-03-2026 et du 21-03-2026*
- 2- *Indemnités des élus*
- 3- *Délégations aux adjoints, aux conseillers délégués et à l'adjointe administrative*
- 4- *Composition des commissions obligatoires et facultatives*
- 5- *Création d'un poste de catégorie C d'adjoint administratif*
- 6- *Honorariat Mme Elisabeth GRESSIER*
- 7- *Questions diverses*
- 8- *Informations diverses*

1 – Approbation du PV du Conseil Municipal du 04-03-2026 et du 21-03-2026

Le Procès-Verbal ne fait l'objet d'aucune question ni d'aucune remarque.

Vote Pour à l'unanimité

2 – Indemnités des élus D 10-2026 0804

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'indice brut terminal de la fonction public (IB 1027) a été revalorisé depuis le 22/12/2025, date du vote d'une loi sur l'engagement des élus.

Madame le Maire communique les taux qui ont été envoyés par la trésorerie pour les indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués. Elle propose d'appliquer les taux indiqués.

Fonction	% de l'indice brut terminal (IB1027)	Date d'entrée en vigueur
Maire	44,3%	21/03/2026
1 ^{er} adjoint	11,77 %	21/03/2026
2 ^{-ème} adjoint	11,77 %	21/03/2026
3 ^{-ème} adjoint	11,77 %	21/03/2026
Conseiller délégué n°1	3,92 %	21/03/2026
Conseiller délégué n°2	3,92 %	21/03/2026
Conseiller délégué n°3	3,92 %	21/03/2026

Mme le Maire rappelle que, pour les petites communes, les indemnités des élus sont prises en charge par l'Etat au titre de la DPEL (Dotation Particulière Elus Locaux) : la DEPL couvre une partie des indemnités.

La délibération est adoptée à l'unanimité. L'indemnité du maire ne fait pas l'objet d'une délibération.

3 – Délégations aux adjoints, aux conseillers délégués et à l'adjointe administrative

Mme le Maire explique que, pour le bon fonctionnement du service, des délégations doivent être transmises à certains membres du conseil : les adjoints, les conseillers délégués ; et également à l'adjointe administrative (concernant l'état civil) :

Fonction	Délégations
1 ^{er} adjoint	Finances, enfance et jeunesse, lien avec le tissu économique
2 ^{ème} adjoint	Lien avec le tissu associatif ; sécurité des ERP ; sécurité des « grands événements »
3 ^{ème} adjoint	Relations avec le monde agricole ; urbanisme ; travaux
Conseiller délégué n°1	Travaux
Conseiller délégué n°2	Aménagement paysager et fleurissement ; relations avec l'école
Conseiller délégué n°3	Sécurité et défense ; communication ; finances
Adjointe administrative Mme DEFRANCQ Cécile	Signature pour les actes d'état civil

Madame le Maire précise également que les 3 adjoints ont la délégation de signature.

4 – Composition des commissions obligatoires et facultatives

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que celui-ci doit être représenté lors de plusieurs commissions, que certaines sont obligatoires et d'autres facultatives.

Parmi les Commissions obligatoires :

La Commission de contrôle des listes électorales : Madame le Maire précise qu'elle est créée par arrêté préfectoral ; la demande de la préfecture n'ayant pas encore été envoyée, il n'y a pas lieu de déterminer sa composition.

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : Madame le Maire informe que cette commission sert à revoir les bases sur les impôts foncier bâtis et non bâtis. Elle précise qu'il est demandé à la commune de fournir 24 noms au directeur des services fiscaux, que parmi les 24 noms, il faut 3 titulaires et 3 suppléants au sein du Conseil Municipal,

Pour les titulaires : Madame REANT, Monsieur DECORTE et Monsieur HUYGHE

Pour les suppléants : Madame COQUETTE, Madame DELASSUS et Madame DAMIENS

Pour la Commission d'Appel d'offres : Madame le Maire informe qu'il faut 3 titulaires et 3 suppléants au sein du Conseil Municipal ;

Pour les titulaires : Madame REANT, Monsieur DURIEZ et Monsieur CATTELLE

Pour les suppléants : Monsieur HUGYHE, Madame CIESLIK et Monsieur COLLIER

Pour les Commissions facultatives :

Commissions facultatives	Membres
FINANCES	Mme REANT / M. DECORTE / M. DURIEZ / M. HUYGHE / M. CATTELLE
TRAVAUX	Mme REANT / M. DURIEZ / M. HUYGHE / M. CATTELLE / M. REANT
COMMUNICATION	Mme REANT / M. DURIEZ / Mme CIESLIK / M. REANT / Mme DELASSUS / Mme COQUETTE
AFFAIRES SCOLAIRES/PERI & EXTRA SCOLAIRES	Mme REANT / Mme BOUQUET / M. DECORTE / Mme COQUETTE / Mme CIESLIK
URBANISME	Mme REANT / M. CATTELLE / M. DEBLONDE / Mme ARNOUITS / Mme DAMIENS
CADRE DE VIE	Mme REANT / Mme DAMIENS / Mme COQUETTE / M. DEBLONDE / Mme DELASSUS
ANIMATION DU VILLAGE (sportif/culturel/sanitaire et social)	Mme REANT / Mme DAMIENS / Mme BOUQUET / M. CATTELLE / Mme DEZITTER / M. DURIEZ / Mme DELASSUS / Mme ARNOUITS / M. COLLIER
SURETE ET SECURITE	Mme REANT / M. CATTELLE / Mme DEZITTER / M. DURIEZ / M. REANT / Mme CIESLIK / M. HUYGHE / M. DEBLONDE

5 – Création d'un poste de Catégorie C d'adjoint administratif

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'un recrutement pour le poste de rédacteur catégorie B a été fait en amont en février ; la personne recrutée prendra son poste au sein de la commune le 1 Juillet 2026.

L'agent est déjà actuellement sur un poste d'adjoint administratif Catégorie C 1ere classe mais a réussi le concours de rédacteur catégorie B. De ce fait, elle doit arriver par voie de mutation sur un poste d'adjoint administratif de Catégorie C.

Ensuite, après sa prise de poste en catégorie C, elle sera stagiairisée en tant que Rédacteur Catégorie B.

Il s'agit donc de créer un poste de catégorie C pour accueillir le nouvel agent recruté, sans augmenter le nombre d'agents de la commune ; ce poste sera ensuite fermé dès transfert sur le poste de catégorie B pour lequel la personne a été recrutée.

Madame le Maire demande de procéder au vote :

Vote à l'unanimité

6 – Honorariat Mme Elisabeth GRESSIER

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'elle souhaite proposer le titre de maire honoraire pour Madame GRESSIER Elisabeth, ancien maire de la commune et membre du conseil municipal

pendant 37 ans. Ce titre représente une reconnaissance pour son engagement au service de la commune.

Madame le Maire demande de procéder au vote :

Vote à l'unanimité

7 – Questions diverses :

1- Mode de transmission des convocations du Conseil Municipal

Madame le Maire demande si cela convient à tous que les convocations soient envoyées par mail en pdf et propose également d'établir un calendrier de réunions.

2 Courrier anonyme concernant des chats errants :

Madame le Maire a reçu un courrier en mairie concernant des chats errants ; il est proposé de voir avec la SPA si le problème peut être pris en charge et si la convention entre la commune et la SPA est toujours en cours .

3 Commerce ambulant « Panier FLAMAND » :

Madame le Maire explique avoir reçu rapidement monsieur VERDRU, du panier Flamand, qui demande l'installation d'un groupe électrogène ou d'un compteur forain. Le conseil transmet cette demande à l'adjoint aux travaux. A charge de déterminer le coût de cette installation et de voir si les différents commerces ambulants seraient intéressés par cette installation, avec partage des coûts. (Installation, abonnement et consommations).

4 Grillage du city park :

Mme le Maire signale que M. Audenay, voisin du city-parc, reçoit des ballons dans son jardin : il a remarqué que le grillage nécessite une réparation. Ce travail sera pris en charge prochainement par les agents techniques.

8 – Informations Diverses

L'agenda est passé en revue.

Clôture de la séance du Conseil Municipal du 08 Avril 2026

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h13.